



**Inscription
facile
Flashez
moi !**

**Après le succès de l'Open Sport en 2024,
la FFAP et son Conseil National Jeunesse
organisent un concours ouvert à tous les adhérents
jeunes et adultes des clubs fédérés.**

Soyez nombreux à participer !

La participation à ce concours est gratuite.

**Toutes les classes de compétition sont
acceptées sauf la littérature.**

**Les présentations devront compter 16 feuilles A4
ou 8 A3 impérativement sur le thème de la nature.**

Finale lors du Salon philatélique

**"Paris-Philex 2026"
qui se tiendra à Paris.**



Extrait du règlement officiel

disponible en intégralité sur le site ffap.net

ARTICLE 1

La FFAP (Fédération Française des Associations Philatéliques), en partenariat avec l'Adphile, organise du 1er juin 2025 au 14 juin 2026, un concours national "Open Nature Philatélique 2026". La FFAP et l'Adphile sont dénommées les "ORGANISATEURS" dans le présent règlement.

ARTICLE 3

Ce concours est ouvert d'une part aux jeunes de 8 à 18 ans et d'autre part aux adultes, concourant en individuels ou en groupes, adhérents des associations philatéliques affiliées à la FFAP ou membres de sections scolaires de la FFAP, de France métropolitaine, des DOM et des TOM.

ARTICLE 4

Les présentations devront traiter tout sujet en rapport avec le thème: la nature. Pour participer, les candidats devront :

1- S'inscrire en ligne sur le site de la FFAP ou en utilisant le QR Code situé sur le flyer du concours "Open Nature Philatélique" avant le 10 janvier 2026. Si impossibilité d'inscription en ligne, les candidats pourront adresser un bulletin de participation (téléchargeable sur le site de la FFAP), avant le 10 janvier 2026 à minuit, à : FFAP -Concours national "Open nature philatélique 2026" 47, rue de Maubeuge - 75009 PARIS. [...]

2- Adresser les présentations par courrier, au plus tard le 25 mai 2026, à minuit, horaire de Paris, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse : FFAP, Concours national "Open nature philatélique 2026" 47, rue de Maubeuge - 75009 PARIS ou les remettre en mains propres aux organisateurs du Salon philatélique "Paris-Philex 2026" à Paris-Porte de Versailles le mercredi 10 juin avant 17 heures.

ARTICLE 5

Les présentations sur un sujet "nature" devront comporter 16 feuilles impérativement, ni plus, ni moins, de format A4 verticales (portrait), feuille de titre incluse, numérotées de 1 à 16, destinées à être disposées en quatre rangées horizontales de quatre feuilles.

Cette configuration pourra aussi éventuellement être admise sous forme de 8 feuilles A3 horizontales équivalentes. Les feuilles devront être insérées dans des pochettes de protection en matière transparente. Le nom du groupe scolaire, de l'association philatélique ou du candidat individuel devra figurer au dos de chacune des feuilles. Les présentations seront exposées dans le cadre de l'exposition "Paris-Philex 2026" à Paris-Porte de Versailles du 11 au 14 juin 2026.

ARTICLE 6

Les participants pourront concourir sur tout sujet en rapport avec le thème de la nature (la faune, la flore, l'environnement, les mers et océans, les milieux de vie, les continents, les climats,...) dans toutes les classes de compétition excepté en littérature. La présentation développera un sujet en fonction de sa classe, en suivant une organisation et en démontrant les connaissances philatéliques par la meilleure sélection possible de matériel. La présentation soignée pourra être traitée d'une manière imaginative et créative.

ARTICLE 7

Toute présentation qui parviendrait avec des coordonnées incomplètes, raturées, surchargées, illisibles, ou qui serait reçue après la date limite de participation sera considérée comme nulle. Toute présentation hors sujet ou qui contreviendrait à la loi, à la morale ou aux bonnes mœurs sera considérée comme nulle et ne sera pas exposée.

ARTICLE 9

Un palmarès du concours sera établi par catégorie (article 6) et par classe ou groupement de classes : Individuel Jeune (moins de 12 ans), Individuel Jeune (plus de 12 ans), Individuel adulte, Collectif association FFAP, Collectif scolaire FFAP (niveau primaire), Collectif scolaire FFAP (niveau secondaire). Un jury sera composé de responsables de la FFAP et de l'Adphile, désignés par la FFAP. Le jury établira un palmarès avec l'attribution de récompenses pour chaque participation. Une récompense spéciale sera attribuée au Top 10 jeunesse et au Top 10 adulte.

ARTICLE 10

Le palmarès individuel et collectif dans les différentes catégories sera proclamé à Paris, lors du Salon philatélique "Paris-Philex 2026". Les présentations et les récompenses seront à retirer impérativement sur le site de Paris-Philex 2026 lors du démontage par les exposants ou leurs représentants.

ARTICLE 15

Les présentations seront assurées et prises en charge par la FFAP pendant toute la durée du Salon philatélique "Paris-Philex 2026" à Paris. Il n'est pas demandé de droits de cadres aux participants jeunes et adultes.



SUIVEZ nous sur

ffap.net

